

NOTE SYNTHETIQUE

PRESENTATION DE L'OPERATION ARCHITECTURALE DE RESTRUCTURATION DE L'OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE ARLESIENNE DANS LE CADRE DU TRANSFERT SUR LE SITE DU CENTRE HOSPITALIER D'ARLES DU GCS CLINIQUE JEANNE D'ARC

Le choix du projet architectural recomposant une partie du site du centre hospitalier d'Arles pour accueillir demain l'ensemble de l'offre publique et privée de soins hospitaliers arlésiens constitue une étape importante du partenariat stratégique public et privé associant le centre hospitalier d'Arles et le groupe Elsan afin de proposer une offre de santé attractive et pérenne sur le territoire du pays d'Arles.

Cette coopération officialisée le 16 septembre 2019 à la suite d'un travail de plusieurs années prend aujourd'hui une nouvelle dimension avec le choix du cabinet d'architecture CRR Ecritures Architecturales sélectionné comme maître d'œuvre mandataire accompagné des bureaux d'étude INGEROP, ECIB PROJECT et SALTO Ingénierie, le 17 décembre 2021 à l'issue d'un jury de concours d'architectes.

Historique du projet

L'origine du projet remonte à un constat partagé ; celui que les établissements arlésiens présentaient des fragilités économiques réduisant notamment leurs possibilités d'investissements dans la modernisation de leurs plateaux techniques.

Le choix d'un partenariat innovant prenant la forme d'un Groupement de Coopération Sanitaire¹, permet aux établissements se regroupant à terme sur un site unique, de maintenir une offre sanitaire performante répondant au mieux aux besoins de santé des patients du pays d'Arles.

La première étape de ce partenariat s'est matérialisée en janvier 2020 par le regroupement au titre de l'hôpital public de l'ensemble de la filière cardiologique au sein du centre hospitalier avec la création d'une unité de 21 lits de médecine cardiologique, de 6 lits de soins de suite et de réadaptation (SSR) cardiovasculaire en hospitalisation complète, ainsi que de 5 places d'hôpital de jour de SSR cardiovasculaire ambulatoire s'appuyant sur le pôle médico-sportif de l'établissement.

Un projet architectural au service du projet médical

La désignation de l'assistant à maîtrise d'ouvrage, A2MO, en juin 2020 a permis de concrétiser la mise en œuvre opérationnelle du projet dont la seconde étape correspond au regroupement de l'ensemble des activités de soins hospitaliers à la ville d'Arles sur le site du centre hospitalier Joseph Imbert à l'horizon 2025.

Ce regroupement tout en permettant à chaque acteur de conserver une activité distincte, permettra la mutualisation d'une partie de équipements et infrastructures.

Cette organisation est destinée à faciliter les complémentarités entre professionnels et les synergies médicales. A terme, l'ambition est d'élargir l'offre de soins et de renforcer ainsi également l'attractivité d'un exercice professionnel à Arles pour de jeunes praticiens.

¹ Un groupement de coopération sanitaire est l'outil de coopération privilégié entre le secteur public et privé, mais également entre la ville et l'hôpital. Il permet d'associer des établissements de santé publics comme privés, des centres de santé, des maisons de santé et des professionnels médicaux libéraux à titre individuel ou collectif, ou encore les acteurs du secteur médico-social.

Cette opération est aussi l'occasion d'une modernisation d'une partie des infrastructures du centre hospitalier Joseph Imbert.

Ainsi, le projet architectural vient servir le projet médical via le réaménagement d'une partie du plateau technique de l'établissement ainsi que de plusieurs services de soins. Concrètement, il comprend :

- **La restructuration et l'agrandissement :**
 - Du bloc opératoire (passage de 7 à 10 salles dont 2 d'endoscopie et à une SSPI de 20 postes) partagé par les praticiens publics et privés,
 - De l'unité de chirurgie et d'anesthésie ambulatoire du centre hospitalier et de l'installation d'une unité et de chirurgie et d'anesthésie ambulatoire pour l'activité libérale.



- **La construction d'un bâtiment regroupant :**
 - Le laboratoire de biologie médicale de l'hôpital,
 - L'unité de réanimation et de surveillance continue de l'hôpital comportant 15 lits de soins critiques dont la gestion de la crise du Covid-19 a montré toute l'importance.



- **La construction d'une Maison des consultations :**

Le centre hospitalier occupera le rez-de-chaussée de la Maison des Consultations pour l'anesthésie et l'orthopédie. Au 1^{er} étage, il occupera des locaux dédiés à l'ORL, la chirurgie générale et l'urologie.

Les praticiens libéraux disposeront quant à eux également de locaux au RDC pour les consultations d'anesthésie, d'anatomopathologie, de dermatologie et d'orthopédie et au premier étage, de pièces pour les consultations de stomatologie, d'urologie, de chirurgie digestive, d'ORL et de gastroentérologie.

- **La restructuration d'une unité d'hospitalisation de chirurgie de 29 lits qui accueillera les patients du GCS clinique Jeanne d'Arc**



Ce projet architectural permettra ainsi de :

- Offrir aux patients du pays d'Arles un niveau de prise en charge de qualité dans un cadre de vie propice au bien être,
- Procurer au personnel des différentes entités un cadre professionnel agréable et efficient,
- Réaliser des bâtiments à l'échelle de leur environnement, accueillant et chaleureux,
- Prendre en compte les critères de développement durable,
- Construire des bâtiments conforme aux normes de sécurité incendie et aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



L'ensemble des travaux se déroulera suivant un phasage précis débutant dès ce mois de janvier 2022 et courant jusqu'au printemps 2025. Durant cette période, l'activité du GCS clinique Jeanne d'Arc fonctionnera sur son site actuel, tandis que celle du centre hospitalier d'Arles devra être maintenue, y compris celle du bloc opératoire et de la chirurgie ambulatoire, pendant la phase de travaux en site occupé.

Un soutien fort des pouvoirs publics traduisant le caractère crucial de l'offre hospitalière arlésienne sur son territoire.

Ce projet ambitieux et innovant dont le montant total d'investissement s'élève en travaux à près de 25 000 000 d'euros fait l'objet d'un soutien public fort :

- 2 500 000 euros sont engagés par le Conseil Régional Sud Provence Alpes Côte-d'Azur,
- 3 500 000 euros déjà alloués par l'ARS Paca,
- 15 000 000 euros alloués au titre des investissements du Ségur de la Santé.

Au total, 78% du coût global de l'opération architecturale est couvert par ces financements. Cet appui substantiel traduit le caractère crucial de l'offre de soin hospitalière du pays d'Arles pour la population de ce bassin de vie de 200 000 habitants. Ces engagements forts viennent sécuriser cette coopération publique-privée soutenue de manière active par l'ensemble des élus du territoire et permise par l'engagement des professionnels de santé du centre hospitalier d'Arles, du GCS clinique Jeanne d'Arc et du groupement des praticiens et professionnels libéraux.